

## CONSEIL DE FACULTE DU 22 SEPTEMBRE 2025

### COMPTE RENDU

#### Conseillers présents :

Christopher Hautbois, Bastien Berret, Thomas Deroche, Alain Hamaoui, Julie Etcheverry-Bournat, Anne Schmitt, Patricia Durand, Nicolas Morvan

#### Conseillers représentés :

Anaïs Bohuon, François Cottin, Carole Castanier, Caroline Teulier, Yann Beudaert, Gaëlle Giraudier

#### Invités :

Sébastien Kaiser, Nathalie Jacob-Righini, Nadine Petrilli, Christel Gutmann

#### 1/ Réforme 1er cycle études de santé (R1C) (Annexe 1)

Marion Chestier propose de faire un bilan de la formation LAS depuis qu'elle a été proposée en 2022-23 afin de s'interroger sur les perspectives.

Elle rappelle que les étudiants font un cursus principal en STAPS auquel s'ajoutent les 7 épreuves de mineure santé en distanciel et autonomie.

Il apparait que les étudiants sont plutôt présents aux examens mais ne réussissent pas les épreuves.

A ce jour, seuls deux étudiants ont réussi.

Il semble que les étudiants inscrits en LAS ne sont pas parfaitement informés des spécificités de cette formation ce qui explique le taux élevé d'abandon et de reconversion.

Le taux de redoublement est également important (10%). Non seulement les étudiants échouent dans leur mineure mais aussi dans leur majeure STAPS.

Le parcours est difficile étant donné qu'ils sont livrés à eux même sur la mineure. L'accompagnement ne semble pas suffisant. La charge de travail est très importante sans compter les 10 heures de pratique sportives en L1.

En parallèle, un grand nombre d'étudiants pense à tort pouvoir intégrer les écoles de kinésithérapie via cette LAS.

Il est proposé de ne pas proposer de LAS1 à la prochaine rentrée (2026-27) sachant qu'une réforme est à l'étude et qu'il est prévu des nouveaux aménagements plus favorables pour les années suivantes.

Si cela est le cas, il pourra être envisagé une reprise de cette formation en 2027-28.

En attendant, l'accompagnement des étudiants en L2 et L3 se poursuivra sachant que certains étudiants ont déjà capitalisé des matières et ont des grandes chances de réussir.

Les 20 places de LAS1 seraient ajoutées aux places de tronc commun.

#### 2/ Convention INSEP (Annexe 2)

Isabelle SIEGLER présente une convention relative à une contribution financière de l'INSEP envers l'Ecole Doctorale de la F2S.

L'évaluation HCERES a fait apparaître un manque.

Historiquement, l'ED 566 est co-acréditée entre l'université Paris-Saclay qui manage l'Ecole et les universités Paris-Nanterre (autonome avec son propre service en interne) et Paris-Cité (qui n'a pas d'équipe administrative).

En l'absence d'assistante administrative à Paris Cité, l'assistante de l'ED à la Faculté des Sciences du Sport prend en charge la gestion de ces étudiants.

Une compensation financière est établie de longue date.

Les étudiants à l'INSEP étant inscrits à l'Université Paris-Cité, l'INSEP s'est engagé également à verser une compensation financière.

Il a été proposé que cette somme permette de recruter temporairement un personnel administratif vacataire pour renforcer l'équipe administrative de l'ED à la F2S.

L'INSEP va verser cette année 2200 euros (fixe 1000€ + 80€ par étudiant).

Cela ne fait que rétablir la contribution financièrement de l'INSEP à la vie de l'École Doctorale ce qui n'était pas le cas précédemment.

### 3/ Approbation du CR du Conseil du 30 juin 2025 (Annexe 3)

**Le compte rendu de la séance du 30 juin 2025 est approuvé à l'unanimité**

### 4/ Annonce du Conseil de faculté exceptionnel le 20 octobre matin

Christopher Hautbois annonce qu'un Conseil de faculté exceptionnel se tiendra le lundi 20 octobre 2025.

Il explique que depuis sa création, l'Université Paris-Saclay a le statut d'Établissement Public Expérimental. Il a été acté de sortir de ce statut d'EPE qui se veut transitoire.

De nombreuses réunions et échanges ont eu lieu jusqu'au dernier Conseil d'Administration de l'Université qui s'est tenu le 8 juillet 2025. Lors de ce point d'étape, les membres du Conseil d'Administration ont été amenés à se prononcer sur une proposition faite par le Président de l'Université, suite à un travail réalisé par le CodirE (Comité directeur élargi).

Cette proposition a été acceptée à la majorité. Cette étape est crantée mais beaucoup de travail reste à faire et de nombreux points restent à discuter.

A ce stade, le Président souhaite rencontrer l'ensemble des communautés pour expliquer la situation sur le plan institutionnel et préciser quels sont les objectifs et les prochaines étapes.

Il souhaite se rendre dans l'ensemble des conseils des composantes et établissements pour expliquer cette situation.

Christopher H. propose de convier, en plus des membres du conseil, les personnes qui se sont engagées sur les listes électorales respectives, les collègues qui ont des responsabilités, les directeurs et directeurs adjoints des GS, la direction de la formation continue, les directeurs de service...

### 5/ Suite de la direction de la Graduate School SMFH (Annexe 1)

Christopher H. rappelle l'architecture de la composante F2S en lien avec les Graduates Schools.

Les GS sont autonomes sur les actions, les lignes politiques, la gestion de leur budget, les recrutements RH. Les GS ont chacune une structure coordinatrice.

La F2S coordonne 2 GS : Sport Mouvement Facteurs Humains et Education, Formation et Enseignement.

En ce qui concerne la GS SMFH, la direction a été renouvelée suite au départ à la retraite de sa directrice Christine Le Scanff en juin 2024.

Le calendrier électoral a dû être modifié. Les statuts prévoient que le directeur de la structure coordinatrice, à savoir le directeur de la F2S, peut proposer au conseil de la GS le nom d'un directeur.

L'année dernière, il avait été proposé de faire un point d'étape au bout d'un an avec le porteur de projet de la GS, Thomas Deroche.

Thomas D. se présente devant les membres du conseil afin d'effectuer un bilan des actions menées cette année et des projets à venir.

Il rappelle que la GS est une structure de coordination et de valorisation des activités de recherche et de formation (M & D) des opérateurs composants. En lien avec ses opérateurs, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de recherche, d'innovation, de formation et d'ouverture à l'international de l'université, dans son périmètre.

Il informe que le renouvellement complet des représentants dans les conseils de GS et de l'EUPC aura lieu courant 2026.

Sur le volet « formations », les réalisations 2024-25 sont :

- le suivi des étapes de la nouvelle accréditation des 4 mentions de master
- la supervision des comités de perfectionnement et de mention
- la supervision de la campagne PhD Track
- la constitution d'une commission formation
- le recrutement d'un Professeur Attaché
- l'action de formations coordonnées par la GS
- l'évènementiel – vie étudiante – Alumni

Les objectifs sont de :

- renforcer les connexions entre les parcours de formation

- ancrer durablement la sensibilisation des étudiants de Master au développement soutenable
- développer les possibilités d'UE libres

Sur le volet « recherche », les réalisations et projets 2024-2026 sont :

- création d'une plateforme dédiée aux offres de stage Master sur eCampus
- meilleure connaissance et développement de la communauté scientifique de la GS dans UPSaclay
- appel à projet gratification de stage d'excellence Master
- AAP "CoLab" (Collaborations entre Laboratoires de recherches)
- développement d'un Plan de Gestion des Données

Sur le volet « valorisation », les réalisations et projets 2024-2026 sont :

- développement et renforcement de l'écosystème partenarial pour la GS SMFH (partenaires industriels, partenaires académiques, SATT)

Sur le volet « relations et ouvertures internationales », les réalisations et projets 2024-2026 sont :

- stimulation de la participation des étudiants à l'international
- augmentation des partenariats internationaux et les opportunités de mobilités internationales.
- augmentation des stages à l'étranger
- augmentation des programmes de recherche avec des partenaires étrangers

Christopher H. explique que la direction de la F2S doit vérifier la suite à donner sur le statut du directeur sachant que le conseil de la GS doit être renouvelé en avril prochain et se prononcera sur l'équipe de direction actuelle.

#### 6/ Contrat pluriannuel d'établissement 2026-2030 (Annexe 1)

Christopher H. explique que la Présidence travaille sur un contrat pluriannuel d'établissement 2026-2030. Ce sujet a fait l'objet d'un grand nombre de discussions et a été transmis aux membres du Conseil de la faculté en amont pour que chacun ait le temps de le consulter.

Il attire l'attention sur le paragraphe qui concerne la composante et qui peut faire l'objet d'ajustements.

Des modifications sont proposées en tenant compte du fait qu'un certain nombre de points ne sont plus au stade de « défi » mais de « poursuite ».

Il propose de mettre également en avant les activités sportives de santé et bien-être, spécifiques à la composante, en référence par exemple au projet CESAM.

Christopher H. va intégrer toutes les remarques et rédiger un nouveau paragraphe afin que cela corresponde plus à une projection qu'à un bilan. Il le soumettra à l'équipe de direction avant de le transmettre à la Présidence.

#### 7/ Point Budget initial 2026 (Annexe 1)

Deux temps sont importants : le budget initial 2026 et la campagne emploi 2026.

Christopher H. propose de partager les informations à cette date sur la construction du budget initial tel qu'il a été remonté à la Présidence ainsi que sur la campagne emploi 2026 sachant que ces points seront discutés lors du dialogue stratégique de gestion prévu début octobre.

Les principaux enjeux sont :

- le volet patrimonial qui constitue cette année encore une orientation forte du budget. Cela s'explique par deux raisons :
  - le renforcement de la sécurisation des locaux préconisé dans le cadre des commissions de sécurité,
  - le maintien en état du patrimoine occupé par la Faculté des Sciences du Sport
- le volet formation avec deux éléments principaux. Depuis le début de son mandat, l'équipe de direction souhaite faire du développement de la formation continue un axe prioritaire. En ce qui concerne l'offre de formation initiale, une vigilance importante est maintenue sur 2026 quant au volume d'HCC que la direction de la F2S souhaite contenir. La situation risque de se dégrader si l'établissement impose à la F2S l'ouverture de la nouvelle licence professorat des écoles.
- le volet ressources humaines sur des éléments qui touchent à la fois aux personnels enseignants et administratifs avec des enjeux de pérennisation et fidélisation. Le budget a également été construit de façon à dégager une partie de la masse salariale qui permette le recrutement d'un ingénieur de recherche.

#### 8/ Point campagne emploi 2026 (Annexe 1)

Au niveau enseignant, le poste PU de François Cottin va être mis à la prochaine campagne emploi avec un profil Physiologie de l'exercice-entraînement. Le poste de Dominique Charrier va également être publié au titre de l'article 26-1-2 (concours réservé aux enseignants occupant des fonctions dans le supérieur) pour permettre aux collègues de la composante de candidater à ce poste de MCF.

La volonté est de « dégeler » pour le SUAPS le poste de Thierry Eveque compte tenu des missions portées par le SUAPS et la volonté politique de la Présidence de porter les sujets de santé, de sport et de bien-être.

Une alerte est donnée concernant le départ potentiel à la retraite à venir de Claudie Labourdette.

Pour les BIATSS, Nathalie Jacob-Righini souligne l'arrivée fin novembre d'une collègue sur le poste de gestionnaire de scolarité RI/ESH/Meef.

Il est à noter le départ à venir de la responsable du service scolarité et d'un agent technique et logistique, les arrêts maladie prolongés de 2 agents, la mise en place d'un mi-temps thérapeutique et le recrutement en cours du manager de projet de la GS EFE.

Toutes les possibilités sont amorcées pour lever les difficultés de recrutement.

Des demandes de CDI vont être faites pour pérenniser des agents donnant satisfaction sur leur poste.

#### 9/ Licence professeur des écoles

Julie Etchevery rappelle que la F2S a mis en place cette année une licence Professeur des écoles « suspendue » puisqu'elle est en lien avec la Faculté des Sciences, uniquement sur la L3.

Le Ministère a demandé à l'Université Paris-Saclay d'ouvrir une Licence Professeur des écoles sur 3 ans sachant que le concours se passe dorénavant en L3. Cette licence permettrait aux étudiants ayant validé cette licence de ne pas avoir à passer les épreuves écrites du concours et d'accéder directement aux oraux.

L'ouverture concernerait une licence complète avec 1570 heures réparties sur 3 années et 4 blocs de compétences pour un groupe de 35 étudiants. Des ressources ont été demandés pour pouvoir mener à bien ce nouveau projet. L'ouverture de la L1 est prévue pour la rentrée 2026 mutualisée avec la Faculté des Sciences.

Christopher H. propose qu'exceptionnellement, ce point ne soit pas mis au vote comme annoncé mais reste juste une information sachant que la demande est très claire et que les membres du conseil ne sont pas invités à se prononcer. La situation est prématurée et il est important de commencer par recenser les besoins au niveau espaces d'enseignement et ressources humaines afin de se positionner pour savoir si la F2S peut intégrer cette formation.

#### 10/ Convention « Clubs inclusifs » (Annexe 4)

Christopher H. présente cette convention de mise à disposition des installations sportives de la faculté des Sciences du Sport avec le Comité Paralympique et Sportif Français. La notion de « club inclusif » s'est développée dans la perspective des Jeux Olympique de Paris 2025 avec pour objectif de favoriser la pratique sportive chez les personnes en situation d'handicap. Un club inclusif est un club sportif affilié à une fédération sportive, qui a reçu une formation spécifique pour accueillir des personnes en situation d'handicap.

Au-delà des Jeux Olympiques, l'objectif est de continuer à financer ces formations.

Le Comité Paralympique et Sportif Français a sollicité la F2S pour accueillir cette formation en décembre prochain, sur trois jour, au bâtiment 225.

Le prochain conseil de la faculté aura lieu le mercredi 12 novembre 2025 à 14h30.

La séance est levée à 16h30